

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 MARS 2025

Le trois mars deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à Jean-Paul BURAVAND).

Absents : BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. Jany FROISSART

M. FROISSART rappelle que par délibération n° 108/2024 du 19 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 3 DÉMOLITIONS – GROS ŒUVRE – RENOVATION & FACADES à l'entreprise ROURA pour un montant de travaux de 385 438,75 € HT, 462 526,50 € TTC.

Il expose qu'il convient de prendre un avenant suite à la demande du maître d'œuvre. Le détail des modifications est annexé à la présente.

Le montant de l'avenant s'élève à -723,00 € HT

Le nouveau montant du marché global s'élèvera à 384 715.75 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la signature de l'avenant 1 – lot 3 DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE – RENOVATION & FACADES à l'entreprise ROURA, pour un montant de -723,00 € HT, soit -867.60 € TTC correspondant aux travaux décrits ci-dessus.

FIXE le nouveau montant global du marché à 384 715.75 € HT soit 461 658.90 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer cet avenant et tous documents s'y rapportant.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Objet de la délibération
Avenant 1 – Lot 3
Démolition, Gros œuvre, rénovation et façades – Marché de travaux pour la rénovation et l'extension du site « Saint Christophe ».

N°23/2025

